

Info Crotenay décembre 2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/11/2022

Présents : Olivier CAVALLIN, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Loïs MATIVET, Benjamin PETOT, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, Félicien JOUHAM, Marie-Véronique GAUTHIER,

Absents excusés : Nicolas MANZONI, Carole FAIVRE

Absente : Virginie GUYON

Carole FAIVRE donne pouvoir à Marie-Véronique GAUTHIER

Nicolas MANZONI donne pouvoir à Gérald BESANÇON

Secrétaire de séance : Raphaël COTE,

Le quorum est atteint.

Une remarque est faite par Gérald concernant le compte rendu du précédent conseil municipal. Cela concerne le point travaux en cours, le chiffrage des routes n'était pas en cours comme indiqué dans ledit compte rendu mais nous avons voté les devis pour que les travaux commencent.

En ce sens, le compte rendu avec modification est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

I/ Rapport de la Chambre Régionale des comptes portant sur le contrôle des comptes et la gestion de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura

Nous avons un peu anticipé cette délibération car lors du précédent conseil, Olivier nous avait lu le rapport du Conseil Communautaire du 22/09/2022.

Délibération adoptée à l'unanimité.

II/ ONF Coupes et affouage 2023

L'ONF a communiqué les parcelles de coupes pour l'année prochaine : ce seront les 34, 39, 41 et 42 2 délibérations sont votées 1 pour l'affouage sur pied, 1 autre pour l'assiette des coupes 2023.

Adoptées à l'unanimité.

A noter que le tirage au sort de l'affouage cette année est prévu le mardi 15/11/2022.

III/ Plan sobriété énergétique

La commission Environnement doit se réunir rapidement afin de proposer des orientations et des solutions dans le mois à venir. En effet, l'augmentation prévue pour l'année prochaine est de +283% par rapport à 2022.

Nous bénéficions cependant d'un bouclier tarifaire car la mairie n'emploie pas plus de 10 salariés et son chiffre d'affaires est inférieur à 2 000 000€.

IV/ Point travaux

L'isolation de la salle des fêtes a commencé. ENEDIS va intervenir pour la ligne électrique en façade, un devis nous a été transmis, 3000€.

L'assurance est en "marche" pour le remplacement de la fenêtre et la réfection du mur suite aux travaux de l'entreprise Saillard TP.

Le nouveau lave-vaisselle est installé, en service et fonctionne très bien.

Les travaux des routes sont en cours depuis le 07/11/2022 : chemin du Moulin, route de l'Angillon et la 16%.

Le 09/11/2022 ont débuté les travaux de la voie piétonne.

Les subventions demandées ont été obtenues pour les voies piétonnes de sécurisation, à hauteur de 60%.

La commission travaux envisage rapidement de visiter l'école pour faire le point des travaux à envisager.

V/ Point Comptoir de l'Heute

Une annonce commune avec 1000 cafés sera faite pour la reprise du Comptoir.

Suite au départ des gérants, l'état des lieux est prévu le 15/11/2022.

VI/ Astreintes hivernales

Adoptées à l'unanimité, identiques à l'année dernière pour Benoit, à savoir 12 semaines à compter du 1er janvier.

VII/ Chèque à encaisser

Olivier nous demande l'autorisation d'encaisser un chèque d'EDF d'un montant de 6.63€.

Vote à l'unanimité.

VIII/ Courrier

Olivier nous lit un courrier d'un concitoyen ayant une requête pour l'école. En effet, il souhaiterait que la garderie soit ouverte dès 07h00 le matin, le mercredi ainsi que les vacances scolaires, et également une baisse du prix de la cantine.

Olivier prendra contact et répondra à ce courrier.

IX/ Informations et questions diverses

Le conseil municipal est informé de la vente de 2 maisons , la commune n'exerce pas son droit de préemption

Un rappel est fait sur les dates déjà fixées au calendrier :

- jeudi 10/11 à 06H52 : passage de la Flamme du Souvenir
- vendredi 11/11 11h30 : Monument au Morts
- 27/11 : repas des Anciens
- 21/07/2023 : passage du Tour de France

Marie-Véronique nous informe de la date de la rencontre Franco-Ukrainienne prévue à la salle des fêtes, ce sera le dimanche 4/12, sous forme de jeux l'après-midi pour les enfants et repas commun le midi où chacun aura apporté quelque chose.

Petit rappel concernant l'étang, Florian a eu rendez-vous avec une entreprise le 07/11 et nous sommes en attente du chiffrage.

Un nid de frelons asiatiques a été détruit le 07/11.

Comme vous avez pu le constater, la lumière du cadran de l'église clignote...le nécessaire a été fait, c'est en cours de résolution.

La municipalité vous souhaite à vous et vos proches de
Joyeuses fêtes de fin d'année !

Et pour bien commencer 2023 vous êtes toutes et tous conviés
aux vœux du Maire le vendredi 13 janvier 2023 à 19 h 00
à la salle des fêtes.

